



Sommet sur le monde du travail

Table ronde

Jeudi 9 juin 2016

Modératrice: M^{me} Mbanjwa

DES EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES

La Présidente de la 105^e session de la Conférence, M^{me} Oliphant, ministre du Travail de l'Afrique du Sud, souhaite la bienvenue aux participants au Sommet mondial sur le monde du travail et présente brièvement le programme de la séance de la matinée, organisée sur le thème «Des emplois décents pour les jeunes». Elle annonce que cette séance comprendra une allocution d'ouverture du Secrétaire général de la Conférence, M. Ryder; un message vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon; des vidéos sur la situation de l'emploi des jeunes et la nouvelle Initiative mondiale en faveur d'emplois décents pour les jeunes; deux interviews de jeunes; et une table ronde qui répondra à quatre séries de questions portant respectivement sur l'emploi des jeunes et ses défis; les solutions; la promotion de l'emploi des jeunes; et l'emploi des jeunes dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la nouvelle initiative mondiale.

Dans ses remarques liminaires, le Secrétaire général de la Conférence déclare que le thème de la discussion traduit l'inquiétude générale suscitée par la situation des millions de jeunes hommes et de jeunes femmes du monde entier qui ont énormément de mal à accéder à un emploi décent et qui n'ont souvent d'autre solution que de se tourner vers l'économie informelle. Il affirme qu'investir dans l'emploi des jeunes signifie investir dans le présent et l'avenir de la société et que la notion de développement durable doit s'appliquer à la quantité et à la qualité des emplois.

Le Secrétaire général de la Conférence rappelle qu'en 2012, face à la crise de l'emploi des jeunes, les mandants ont lancé un appel à l'action qui attribuait à cet égard un rôle de chef de file à l'OIT. L'Organisation a alors agi aux niveaux mondial et régional ainsi qu'à l'échelon du G20 et a organisé des activités de coopération technique avec les trois catégories de mandants au niveau national pour attirer l'attention sur la question de l'emploi des jeunes et proposer des moyens concrets de créer des emplois décents pour les jeunes. Plus récemment, l'OIT a joué un rôle de premier plan dans la conception et la mise en place de l'Initiative mondiale des Nations Unies en faveur d'emplois décents pour les jeunes, lancée au mois de février de cette année. Cette initiative mondiale, qui

s'appuie sur quatre piliers complémentaires – alliances, connaissance, action et ressources –, constitue un modèle idéal de partenariat des Nations Unies destiné à aider les Etats Membres à réaliser les objectifs relatifs à l'emploi des jeunes, qui sont définis dans le Programme 2030.

Après l'allocution du Secrétaire général de la Conférence, deux vidéos sont projetées. La première illustre les défis de l'emploi des jeunes en montrant la longue et difficile période de transition entre l'école et la vie active ainsi que le chômage des jeunes et la pauvreté de ceux d'entre eux qui travaillent. La seconde vidéo contient un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Celui-ci rappelle qu'il est venu au siège de l'OIT en 2014 et qu'à cette occasion il a eu un dialogue fructueux avec des jeunes puis avec le Directeur général du BIT lui-même. Après quoi, avait été lancée une initiative destinée à mutualiser les efforts, qui a débouché sur l'actuelle Initiative mondiale en faveur d'emplois décents pour les jeunes. Dans cette vidéo, Ban Ki-moon souligne que les jeunes attendent des dirigeants du monde qu'ils assument leur responsabilité commune en répondant à leurs besoins. Il invite les participants et, plus largement, les acteurs du développement, à unir leurs forces pour soutenir l'initiative mondiale. Il félicite l'OIT pour l'ardeur avec laquelle elle s'efforce de faire reconnaître le travail décent en tant qu'élément déterminant de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Programme 2030.

La modératrice, M^{me} Mbanjwa (CNBC), d'Afrique du Sud, invite les personnes présentes dans la salle à poser la première série de questions sur le thème «L'emploi des jeunes et ses défis». L'un des représentants des gouvernements (Royaume-Uni) demande si la situation actuelle de l'emploi des jeunes et les difficultés qui la caractérisent aujourd'hui sont vraiment différentes de ce qu'elles étaient il y a dix ans et en quoi elles diffèrent. L'autre représentant des gouvernements (Cameroun) indique que des tendances négatives persistent en Afrique et notamment que l'emploi informel continue à prendre de l'ampleur. Il se demande à ce propos comment faire en sorte que les politiques publiques prennent en compte les difficultés particulières des jeunes. La représentante des employeurs (République de Corée) se dit préoccupée par le taux de chômage élevé observé chez les diplômés de son pays et demande quel peut être le rôle des compétences et de l'instruction alors qu'il n'y a pas de garanties en matière d'emploi.

La représentante des travailleurs (Italie) pose une triple question, à savoir: i) comment concilier la nécessité de créer des emplois en période d'austérité avec l'exigence supplémentaire que ce soit des emplois de qualité? ii) comment résoudre la contradiction qui consiste à pourvoir des postes temporairement vacants avec des stagiaires alors que l'objectif est de créer des emplois de qualité? et iii) quel est le rôle attendu des syndicats dans l'initiative mondiale?

La modératrice présente les participants à la table ronde et ouvre le débat en demandant à l'un des représentants des jeunes, M. Trejo Cervantes (*Organismo Internacional de Juventud para Iberoamerica*, Mexique), de donner son point de vue sur les grands défis. M. Trejo Cervantes répond que l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les jeunes reste la difficulté d'entrer dans la vie active, et qu'il serait nécessaire d'adopter une approche globale pour garantir l'employabilité des jeunes. Répondant à la même question, également au nom des jeunes, M^{me} Kimani (entrepreneur, Kenya) fait observer que le type de formation donnée aux jeunes n'est pas adapté aux exigences du monde du travail. Pour pouvoir profiter des débouchés qu'offre aujourd'hui le marché du travail, dans l'agriculture par exemple, la formation doit être davantage axée sur les compétences comportementales et techniques.

La troisième représentante des jeunes, M^{me} Coronacion (syndicaliste, Philippines), relate une anecdote à propos d'un travailleur philippin qui travaille depuis onze ans dans la restauration rapide sans bénéficier d'aucune sécurité de l'emploi. Elle fait observer que de nombreux jeunes n'ont accès qu'à des emplois précaires et que «la plupart d'entre eux ne gagnent pas leur vie, ils ne font que survivre».

M. Vieira da Silva, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité sociale du Portugal, déclare qu'il existe une différence entre la situation à laquelle les jeunes sont actuellement confrontés et celle qui prévalait avant la crise financière en ce sens qu'aujourd'hui les jeunes sont de plus en plus surreprésentés dans les formes atypiques d'emploi. Pour enrayer cette tendance, il faudrait mettre en place des politiques économiques solides qui favorisent des investissements créateurs d'emplois. La solution ne consiste pas à faire sortir les travailleurs âgés du marché du travail pour faire de la place aux jeunes, mais plutôt à trouver la bonne combinaison de politiques pour équilibrer la qualité et le volume de l'emploi dans le but de parvenir à la justice sociale. La modératrice demande au ministre comment il trancherait le dilemme «qualité-quantité». M. Vieira da Silva répond que ce dilemme n'existe pas car l'une ne va pas sans l'autre.

M^{me} Kromjong, secrétaire générale de l'Organisation internationale des employeurs, souligne qu'il est important d'adapter l'enseignement et la formation aux besoins du marché du travail et de valoriser la formation technique. Elle attire aussi l'attention sur l'importance de la formation aux compétences comportementales et de l'utilisation de périodes d'apprentissage ou de stage comme des tremplins vers l'emploi.

A propos des inquiétudes suscitées par l'emploi informel, M^{me} Burrow (secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale) fait observer que, depuis la session de 2012 de la Conférence internationale du Travail et l'appel à l'action lancé à cette occasion, tant la nature des problèmes que l'éventail des solutions possibles ont changé. Aujourd'hui, le risque que courent les jeunes est de ne

jamais avoir accès à un emploi formel. Ce qu'il faut faire, c'est recenser les secteurs susceptibles de créer des emplois (par exemple, dans l'économie des services à la personne), favoriser l'insertion des jeunes (en encourageant les employeurs à leur donner leur chance) et reconnaître l'importance de l'entrepreneuriat. Cependant, toutes les solutions exigent de bien prendre en compte la question de la protection sociale et de veiller à ce que les jeunes puissent percevoir un salaire minimum vital.

Une autre jeune femme, M^{me} Zuluaga (Colombie), est invitée à faire part de son expérience d'enfant ayant grandi dans un pays en guerre civile. Elle décrit l'existence perturbée des personnes qui vivent dans un environnement où elles craignent constamment pour leur propre sécurité et celle de leur famille. Ayant été déplacée dans son propre pays et contrainte de lutter pour aller de temps en temps à l'école pendant les années de conflit, M^{me} Zuluaga conseille aux jeunes vivant dans des Etats fragiles de ne pas renoncer à leurs objectifs et de se battre pour surmonter les obstacles afin de ne pas s'enfermer indéfiniment dans le rôle de victimes.

La modératrice déclare ouverte la deuxième série de questions, qui porte sur la recherche de solutions. L'un des représentants des gouvernements (Japon) demande quelles seraient les mesures les plus efficaces que pourraient prendre les pouvoirs publics pour faciliter le passage de l'école à la vie active de manière à éviter aux jeunes les stigmates d'un mauvais départ. L'autre représentante des gouvernements (Panama) demande des conseils et des exemples de bonnes pratiques sur la manière d'équilibrer compétences comportementales et compétences techniques. Le représentant des travailleurs (Bulgarie) demande aux membres de la table ronde quelles stratégies donnent les meilleurs résultats pour les jeunes et quel est le juste équilibre entre les mesures de stimulation de l'offre et les mesures ciblées sur la demande. A propos de la création d'un mécanisme mondial pour l'emploi des jeunes, il se demande quels seront les liens entre l'initiative mondiale et les mécanismes mondiaux de financement tels que ceux qui doivent être mis en place en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. En dernier lieu, la représentante des employeurs (Colombie), évoquant l'appel à l'action lancé en 2012, demande si des enseignements ont été tirés des activités de suivi pour savoir lesquelles des initiatives multidimensionnelles ont été les plus efficaces.

En réponse à une question concernant les mesures gouvernementales qu'elle considère les plus efficaces, M^{me} Kimani commence par rappeler que les jeunes conservent leur capacité de résilience face à l'adversité, mais qu'ils se réjouissent toujours de l'appui que le gouvernement peut leur apporter pour les aider à réaliser leurs rêves. Forte de son expérience dans une start-up qui apporte des ressources technologiques et des moyens de financement au secteur agricole en Afrique, elle déclare que la meilleure aide que le gouvernement puisse apporter aux jeunes des zones rurales c'est de construire l'infrastructure qui leur permettra d'avoir accès à la technologie et de l'utiliser pour développer leurs marchés.

Interrogée sur ce qui fonctionne, M^{me} Coronacion fait part des bons résultats obtenus aux Philippines grâce à un conseil industriel, en particulier pour la promotion du dialogue social. Elle invite les gouvernements à prendre des mesures pour mettre fin à la prolifération des emplois précaires, et notamment

aux pratiques abusives en matière d'apprentissage, et pour faciliter l'interaction entre le système éducatif et le marché du travail.

L'un des trois représentants des jeunes, M. Trejo Cervantes, ajoute qu'il incombe aux gouvernements de contribuer à transformer le socle de compétences des jeunes en modernisant le système éducatif. Selon lui, la quatrième révolution industrielle exige de doter les jeunes non seulement de compétences techniques, mais également de compétences numériques, comportementales et, bien entendu, entrepreneuriales.

À la question concernant le juste équilibre entre les mesures de stimulation de l'offre et les mesures ciblées sur la demande, M. Vieira da Silva répond qu'il est effectivement nécessaire d'équilibrer ces deux types d'interventions pour favoriser l'investissement, sans lequel l'emploi continuera à stagner. Pour ce qui est de la stimulation de l'offre, c'est-à-dire essentiellement de l'éducation des jeunes, il préconise une approche inscrite dans la durée, consistant à investir dès l'éducation préscolaire et à valoriser les compétences professionnelles à tous les niveaux du système éducatif. Il ajoute que les mesures les plus efficaces naissent d'une collaboration entre le système éducatif et les partenaires sociaux.

M^{me} Kromjong rappelle que la promotion d'entreprises durables est un point de départ essentiel pour l'emploi des jeunes et souligne que, pour rester viables, les entreprises ont besoin de politiques du marché du travail flexibles. Attirant l'attention sur l'importance de l'apprentissage ou des stages, qui permettent aux jeunes de mettre un pied dans le marché du travail, elle se félicite de l'existence de partenariats public-privé tels que le Réseau mondial pour l'apprentissage, qui encouragent les bonnes pratiques en la matière. Cependant, elle ajoute que la préparation des jeunes à la vie active doit commencer encore plus tôt, c'est-à-dire lorsqu'ils sont dans le système éducatif.

M^{me} Burrow souligne qu'il est important de protéger les stagiaires et de les rémunérer correctement, ce qui est possible lorsque les systèmes d'apprentissage sont conçus dans le cadre du dialogue social. Elle engage les participants à réfléchir à ce qu'ils font actuellement pour faciliter l'accès des jeunes à des emplois stables et formels, assortis de garanties sociales, sans inégalités et offrant aux jeunes un salaire minimum vital, qui leur permettent de vivre dignement. Si les jeunes, au lieu de prospérer, ne font que survivre, il faudra revoir la question des investissements.

Une liaison en vidéoconférence est établie avec M^{me} Abbas, jeune femme qui a quitté la Somalie à l'âge de six ans pour s'installer au Kenya. M^{me} Abbas raconte son expérience de jeune femme vivant comme réfugiée. Malgré la difficulté d'accéder à l'éducation et à des programmes de formation, qui fait partie des principaux obstacles qu'elle mentionne, elle a réussi à obtenir un diplôme d'interprétation et à travailler dans ce domaine. Pour que d'autres ne connaissent pas les mêmes difficultés qu'elle, elle pense que les dirigeants mondiaux devraient redoubler d'efforts pour améliorer l'accès des jeunes réfugiés à une éducation et une formation de qualité.

La troisième série de questions porte sur la promotion de l'emploi des jeunes; le débat est dirigé par l'une des représentantes des gouvernements (Canada), qui mentionne la disparité des taux de chômage et de sous-emploi des jeunes constatée dans

son pays chez certains groupes vulnérables comme les populations autochtones. Dans ce contexte, et sachant que l'industrie n'a pas créé suffisamment d'emplois pour les jeunes, elle se demande qui doit intervenir et de quelle manière les gouvernements doivent réagir. L'autre représentant des gouvernements (Kenya) s'interroge, très concrètement, sur l'action que devront mener les participants lorsqu'ils auront quitté Genève et seront de retour chez eux. La représentante des employeurs (Danemark) souhaiterait davantage de précisions à propos du rôle que l'OIT pourrait jouer pour soutenir les partenariats public-privé, tels ceux qui, dans son pays, promeuvent avec succès l'apprentissage. La dernière question est celle de la représentante des travailleurs (Barbade), qui évoque la tendance à considérer l'emploi des jeunes comme une question économique et non comme une question sociale; un tel parti pris a des conséquences regrettables et explique que l'on ne parvienne pas à de meilleurs résultats. Elle s'interroge sur les mesures à prendre pour redresser la situation et redonner espoir aux jeunes qui se sentent marginalisés.

Dans sa réponse à la question concernant le ciblage des groupes vulnérables, M^{me} Burrow déclare que les mandants doivent prendre au sérieux l'obligation qu'ils ont tous de venir en aide aux plus marginalisés, d'utiliser le dialogue social pour rechercher des remèdes aux inégalités, de financer des socles de protection sociale, de promouvoir le travail formel et de faire progresser le débat sur le salaire minimum vital.

En ce qui concerne les politiques destinées à favoriser l'entrepreneuriat des jeunes, M^{me} Kimani rappelle qu'il est nécessaire de proposer une formation globale qui comprenne les compétences comportementales et souligne qu'il est important que les jeunes entrepreneurs puissent accéder à des sources de financement. M^{me} Burrow ajoute qu'il existe d'excellents modèles pour soutenir le travail indépendant et son potentiel novateur, comme l'Association des femmes travaillant à leur compte (SEWA) en Inde. Intervenant sur le même sujet, M. Trejo Cervantes souscrit à l'appel concernant la nécessité de favoriser l'accès à des moyens de financement, mais précise que les gouvernements ont également un rôle à jouer et doivent notamment veiller à ce que les jeunes entrepreneurs puissent acquérir les compétences indispensables à leur réussite. Il mentionne la récente initiative mondiale dans laquelle il voit l'instrument qui permettra de mettre les partenariats au service de la promotion de l'emploi et de la formation des jeunes.

À la question de savoir si l'emploi des jeunes doit être considéré comme une question sociale ou comme une question économique, M^{me} Kromjong répond qu'il est déjà considéré comme un problème d'ordre économique. Elle rappelle à ce propos qu'il est important de promouvoir la diversité des talents et d'en faire un levier au service de la croissance.

Invitée à répondre à la question concernant l'action à attendre des participants lorsqu'ils auront quitté Genève, M^{me} Coronacion dit que, pour sa part, elle informera ses collègues du mouvement syndical du présent débat et de ses résultats et qu'elle attend leurs réactions avec intérêt. De plus, elle continuera de défendre les droits des jeunes travailleurs et écrira des articles pour attirer l'attention sur des aspects importants.

Une courte vidéo consacrée à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes est projetée.

La quatrième série de questions porte sur des thématiques liées aux partenariats, notamment dans le

contexte du Programme 2030 et de l'initiative mondiale. L'un des représentants des gouvernements (Roumanie) souligne la rapidité de l'évolution du monde du travail et s'interroge sur le rôle que les gouvernements et la société civile peuvent jouer pour aider les jeunes à se préparer à entrer dans le futur monde du travail, dans le cadre du Programme 2030. Il souligne en particulier l'intérêt que présentent à cet égard les partenariats public-privé dans le domaine de la formation. Un autre représentant des gouvernements (Inde) fait observer que les médias sociaux constituent pour les jeunes un outil d'expression très puissant et se demande si l'existence de tels réseaux ne risque pas de remettre en cause la mission des syndicats. Le représentant des travailleurs (Sénégal) s'interroge quant à lui sur la mise en place de la stratégie globale qui sera nécessaire pour assurer la promotion du plein emploi productif conformément à l'objectif de développement durable n° 8 (ODD 8); il ajoute que la réussite du partenariat mondial ne dépendra pas que des ressources disponibles, mais exigera aussi la pleine et entière participation des partenaires sociaux. Enfin, le représentant des employeurs (Malawi) s'interroge sur les conséquences néfastes de l'emploi informel, compte tenu de l'ampleur du phénomène, en totale contradiction avec les aspirations dont l'ODD 8 est porteur; il demande de quelle manière l'OIT pourrait aider les pays à investir davantage dans l'emploi des jeunes avec les moyens d'action dont ils disposent actuellement au niveau national.

M. Vieira da Silva est invité à s'exprimer le premier sur la question de la concordance des stratégies mondiales existantes et de la mise en place des mesures correspondantes. Il estime qu'il est souhaitable d'avoir différentes stratégies, car cela permet d'aborder la question de l'emploi des jeunes sous des angles différents. Toute stratégie visant à lutter contre le chômage des jeunes doit toutefois tenir compte de deux éléments clés: d'une part, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, et d'autre part, le dialogue social. Il souligne que, sur la voie d'une flexibilité toujours plus poussée, de solides négociations tripartites seront nécessaires pour assurer la protection des jeunes. L'apport de l'OIT pourrait consister à favoriser le dialogue social et à réaliser des études sur les mesures qui se sont révélées les plus efficaces dans les divers pays.

M^{me} Kromjong rappelle que, dans une économie flexible, les entreprises ont besoin de marchés du travail flexibles; selon elle, il est nécessaire d'admettre que les contrats à durée déterminée ne sont peut-être pas une idée pour l'avenir. Quant à la recherche de solutions concrètes, elle explique qu'il est important d'être à l'écoute des jeunes, qui détiennent peut-être des solutions inédites, inconnues des décideurs et des partenaires sociaux. Elle souligne le rôle crucial que les employeurs auront à jouer dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Répondant à la précédente oratrice et à la question posée dans la salle, M^{me} Coronacion déclare que les jeunes s'opposent à la flexibilisation du travail et que, par conséquent, les syndicats ont encore un rôle très utile à jouer. Elle rappelle que réaliser l'objectif de l'emploi des jeunes ne bénéficiera pas uniquement aux jeunes. Elle invite tous les acteurs à aider les jeunes à réaliser leurs rêves en œuvrant ensemble pour créer de meilleurs emplois.

M^{me} Kimani se penche sur la manière dont les jeunes pourraient tirer parti de la technologie de sorte qu'aucun d'entre eux ne soit laissé pour compte. Elle explique que, pour donner aux jeunes les moyens de se rendre autonomes grâce à la technologie, il faut commencer par investir dans les infrastructures nécessaires afin de leur en ouvrir l'accès et ensuite leur dispenser un enseignement de qualité.

M^{me} Burrow fait part de son admiration pour le dynamisme et la lucidité des jeunes femmes qui participent à la table ronde. Elle dénonce le mythe selon lequel l'action perturbatrice de certaines technologies affaiblirait forcément les syndicats et se félicite au contraire de l'existence de ces technologies et de leurs effets bénéfiques sur la démocratie. Pour ce qui est de l'emploi des jeunes, elle souscrit à l'appel lancé par le ministre concernant la nécessité de ne pas s'exonérer de sa responsabilité, et invite instamment toutes les personnes présentes dans la salle à œuvrer de concert au service de cette noble cause: créer des emplois décents pour leurs enfants. L'une des mesures envisageables, mentionnée dans le cadre de la discussion consacrée à la Déclaration sur la justice sociale, serait d'actualiser les programmes nationaux de promotion du travail décent.

Dans sa réponse finale, M. Trejo Cervantes exprime sa gratitude à l'OIT et se félicite de l'initiative mondiale, et forme l'espoir que les instruments de l'une et l'autre serviront à mettre en valeur la créativité des jeunes.

En guise de conclusion, le Secrétaire général de la Conférence propose quelques réflexions sur les travaux de la matinée non sans souligner auparavant l'impressionnante éloquence des jeunes participants, qui a eu tôt fait de dissiper les doutes qui pouvaient subsister quant à l'intérêt de faire participer des jeunes au débat. Il met en évidence trois points forts de la discussion: le rappel des dures réalités quotidiennes, les réflexions concernant les dimensions sociale et économique de l'emploi des jeunes et le coût humain d'une inaction qui revient en quelque sorte à refuser aux jeunes le droit d'avoir un projet de vie.

Affirmant que la jeunesse ne constitue nullement une masse indifférenciée, le Secrétaire général de la Conférence rappelle qu'il est nécessaire de prendre acte de la diversité des expériences et des besoins des jeunes, et de veiller, en matière d'emploi, à ne jamais devoir choisir entre qualité et quantité, sans oublier toute l'importance d'une éducation de qualité. Évoquant la transformation du monde du travail, il fait observer qu'il ne saurait être question de prendre prétexte de cette transformation pour annoncer aux jeunes qu'ils doivent revoir leurs ambitions à la baisse parce que telle est l'inévitable conséquence du changement d'époque. Un tel message serait parfaitement erroné. Ce qu'il faut en revanche, c'est mettre à profit le changement pour faire reconnaître les critères du travail décent pour les générations actuelles et futures. Rappelant les propos du ministre, M. Ryder déclare qu'aucune des personnes présentes ne peut se permettre de s'exonérer de ses responsabilités face à l'avenir. Il affirme que l'OIT a bien entendu ce message et que la prochaine étape consistera à montrer aux jeunes ce que nous pouvons faire pour eux lorsque nous œuvrons ensemble, pour reprendre les termes utilisés par M^{me} Coronacion. C'est à cette condition seulement que ces paroles prendront leur sens.

Séance spéciale

Jeudi 9 juin 2016, 15 heures

Présidence de M^{me} Oliphant

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
M. JEAN-CLAUDE JUNCKER,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**

Original anglais: La PRÉSIDENTE

J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à notre invité de marque Son Excellence M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne et d'inviter le Secrétaire Général de la Conférence à prendre la parole pour nous présenter notre hôte.

Original anglais: Le SEC RÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

Cela fait pratiquement cent ans que les gouvernements européens et les partenaires sociaux jouent un rôle moteur pour promouvoir le mandat et les activités de l'Organisation internationale du Travail (OIT), et je suis convaincu que ce partenariat historique entre les pays européens et l'OIT a été déterminant pour l'établissement des fondements sur lesquels l'Union européenne (UE) s'est construite et continue de s'édifier. De fait, l'OIT et l'UE ont en commun plus de 28 Etats Membres. Nous partageons des valeurs et des principes fondamentaux qui sont au cœur même de nos mandats respectifs. Promouvoir un niveau d'emploi élevé, s'efforcer d'améliorer constamment les conditions de vie et de travail des populations, assurer à tous une protection sociale appropriée et lutter contre l'exclusion sociale sont parmi nos objectifs communs.

Monsieur le Président, votre présence ici aujourd'hui témoigne de la solidité de la coopération que l'OIT et l'UE ont forgée au fil du temps et dont vous avez été à la fois témoin et acteur. Votre parcours de dirigeant européen est exceptionnel. Avant d'être nommé Président de la Commission européenne en novembre 2014, vous avez été Premier ministre du Luxembourg pendant dix-huit ans et Président de l'Eurogroupe pendant neuf ans. Vous avez également occupé le poste de ministre des Finances et de ministre du Travail, ce qui vous a donné la possibilité de connaître la Conférence internationale du Travail de l'intérieur. Nous savons en effet que, entre 1983 et 1999, vous avez à diverses reprises siégé parmi les délégués à la Conférence internationale du Travail et participé aux travaux de cette dernière. C'est donc en vous rappelant que vous êtes ici chez vous que je me félicite de vous accueillir une nouvelle fois parmi nous.

Je pense, sans exagération, que les relations que vous avez eues avec notre Organisation et la connaissance que vous en avez ont contribué à renforcer

votre profond attachement au dialogue social, autre valeur commune à l'UE et à l'OIT. De fait, l'une des principales initiatives que vous avez prises, immédiatement après votre accession à la présidence de la Commission européenne, a été d'inviter les partenaires sociaux à réengager leur dialogue sur de nouvelles bases. Cette initiative a été appréciée au plus haut point; le besoin s'en faisait d'ailleurs cruellement sentir, vu les difficultés occasionnées par la crise financière de 2008 et ses retombées, et elle a été accueillie avec enthousiasme par l'OIT et ses mandants tripartites.

J'ai donc l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce Sommet sur le monde du travail; une fois encore, je vous remercie d'être présent parmi nous aujourd'hui.

Original anglais: La PRÉSIDENTE

J'ai maintenant l'honneur d'inviter Son Excellence M. Juncker, Président de la Commission européenne, à prendre la parole devant la Conférence.

M. JUNCKER (*Président de la Commission européenne*)

Avec tout le respect et toute l'admiration que j'ai pour l'Organisation internationale du Travail, je m'adresse à vous, Madame la Présidente, tout particulièrement, pour vous féliciter de votre élection à la tête de la Conférence annuelle. Et je m'adresse à vous tous, Mesdames et Messieurs, non pas parce que mon cher ami Guy Ryder m'aurait invité – il a loupé cette occasion –, mais parce que je me suis moi-même invité, et que Guy a eu la sagesse d'accepter ma suggestion. Je m'adresse à vous parce que j'étais jaloux de Marianne Thyssen, la Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, qui fait un excellent travail et qui a eu le privilège de vous rencontrer, aussi bien l'année dernière que cette année. Nos institutions, la vôtre, la mienne, travaillent ensemble depuis de très nombreuses années. Mais mes relations, comment dire... intimes, personnelles, avec l'Organisation sont beaucoup plus anciennes, puisqu'elles remontent au début des années quatre-vingt du siècle passé. J'ai été, pendant dix-sept années de ma vie, ministre du Travail. Je le suis toujours un peu, et c'est en cette qualité que j'ai pu partager avec de nombreux amis, ici rassemblés, des expériences qui me furent utiles par la suite. Tout cela pour vous dire que cette assemblée n'a pas de secrets pour moi. Cette assemblée, dont on dit à juste titre qu'elle est le Parlement mondial du travail, c'est aussi mon Parlement de cœur. Je m'adresse donc à vous en tant qu'ami et je m'adresse à vous en tant qu'Européen. Un ami européen convaincu, qui a

mené sa campagne électorale en 2014 pour devenir Président de la Commission européenne. Ce que je suis devenu contre toute attente, et au regret de certains. J'ai mené campagne sur le thème de l'emploi, de la croissance et de la justice sociale. Ce sont également les priorités de la Commission que j'ai l'honneur de présider.

L'ambition sociale de l'Europe ne date pas d'hier. Déjà, dans les années quatre-vingt, avec mon ami Jacques Delors, le dialogue social européen a connu de grands moments. D'importantes avancées ont été réalisées en matière de sécurité et de santé au travail, ainsi qu'en matière d'égalité hommes-femmes au niveau européen, et nous allons prendre, au cours de l'année qui va suivre, de nouvelles initiatives en matière de santé et de sécurité au travail. Toutes ces avancées, celles dont je parle, celles dont je ne parle pas, ont fait de l'Europe une référence en matière sociale pour le monde entier, même si je considère toujours que la dimension sociale reste le parent pauvre de la construction européenne.

La crise sans précédent que l'Europe a traversée au cours des dix dernières années nous a fait perdre, nous Européens, une partie de notre splendeur et de notre attractivité. Il est donc grand temps que l'Europe trouve toute sa dimension sociale et que l'Europe sociale prenne enfin son véritable envol.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire, il est temps que l'Europe obtienne le triple A social dont nous sommes, il faut bien l'avouer, encore loin. Les choses, oui, il est vrai, vont mieux en Europe d'un point de vue économique, mais la crise ne sera pas terminée tant que nous ne serons pas revenus au plein emploi. Un continent européen comptant sur ses territoires des dizaines de millions de chômeurs ne peut pas prétendre que la crise est derrière lui. Je me demande d'ailleurs comment un continent aussi riche que l'Europe pourrait renoncer à un principe qui devrait être universel: les jeunes d'aujourd'hui et de demain ont droit à un emploi. Et, pour cela, nous devons tout faire pour relancer le dialogue social partout, car le dialogue social est essentiel, et parce que l'Europe a une manière spécifique d'aborder les réalités économiques et sociales.

La méthode, la manière, c'est le dialogue social permanent entre gouvernements, organisations syndicales et patronales, le tripartisme pour tout dire. Ceux qui disent que l'intégration économique et le dialogue social ne peuvent pas évoluer en harmonie se trompent lourdement. Le philosophe français Blaise Pascal disait: «j'aime les choses qui vont ensemble», dialogue social et construction européenne sont des choses qui vont ensemble, l'un ne fonctionne pas sans l'autre. Voilà pourquoi, une fois élu Président de la Commission, j'ai nommé un Vice-président de la Commission européenne, à la fois chargé de l'euro et du dialogue social, afin de montrer qu'en Europe les deux choses vont bien ensemble.

Voilà pourquoi j'ai proposé une révision des règles en matière de détachement des travailleurs au sein de l'UE, afin d'éviter les abus et de remédier aux risques et aux dangers du dumping social. Nous devons nous mettre d'accord sur un principe simple: un même salaire pour un même travail au même endroit. Voilà aussi pourquoi nous avons proposé la mise en place d'un socle européen des droits sociaux minimaux. Une espèce de cordon sanitaire qui entourera, pour mieux le protéger, le marché du travail. Ce socle de droits sociaux minimaux, ce sera un socle qui déterminera des planchers sociaux que l'on ne pourra pas

corriger vers le bas. J'avoue franchement que l'idée du socle minimal – non pas minimaliste, minimal – s'inspire, dans sa philosophie, de la recommandation de l'OIT de 2012 concernant les socles nationaux de protection sociale ainsi que de la Déclaration sur la justice sociale de 2008. Une fois établi, le socle européen des droits sociaux devra nous servir de boussole pour le nouveau processus de convergence européenne auquel nous nous attelons.

Voilà enfin pourquoi, lorsque nous avons négocié le programme de soutien financier à la Grèce, à l'été 2015, j'ai veillé personnellement à ce que la dimension sociale soit prise en compte. J'ai exigé qu'il soit réalisé, pour la première fois, une étude d'impact social du programme d'ajustement. C'est aussi dans ces moments de crise grecque que j'ai pu à nouveau apprécier toute l'importance des normes de l'OIT lorsque, au milieu d'un énième Conseil européen interminable, j'ai dû et pu expliquer à des chefs d'Etat ou de gouvernement récalcitrants les principes de la convention n° 154 sur la négociation collective datant de 1981. Nous nous sommes d'ailleurs aussi assurés que, dans la conduite du programme grec, l'OIT puisse jouer son rôle d'expertise et de conseil dans la mise en place des réformes, et je voudrais remercier le Directeur général d'avoir bien voulu associer votre Organisation à ce travail.

La Grèce est désormais ancrée dans l'euro et j'ai bon espoir qu'avec les accords récents elle soit sur le chemin de la reprise. Pendant toutes ces années de crise, la solidarité européenne a été mise à l'épreuve et, très souvent, l'Europe s'est repliée sur elle-même. Mais l'Europe nombriliste, l'Europe qui se regarde sans regarder les autres, n'est pas l'Europe dont je rêve. L'Europe, c'est une hôte qui doit être capable d'accueillir, dans des conditions dignes, ceux qui ont besoin de notre aide, voire de notre protection, en sachant très bien que les problèmes auxquels les Européens sont confrontés sont minimes en comparaison du poids que supportent des pays bien plus pauvres. Regardez l'Europe et le nombre de réfugiés que l'Europe va accueillir, et allez comparer l'Europe à la Jordanie, au Liban ou à la Turquie. Les Européens, en donnant des leçons aux autres, ont des raisons d'être souvent plus modestes que nous le sommes. Alors que le monde est confronté à la pire crise liée au déplacement des populations depuis la deuxième guerre mondiale, je suis fier de constater que l'UE reste un symbole d'espoir pour des millions de personnes. Défendons cette Europe.

L'Europe, c'est une Europe qui reconnaît que la migration est une source d'enrichissement pour nos sociétés et pour nos économies. Nous avons lancé cette semaine, en tant que Commission, de nouvelles initiatives pour favoriser l'intégration des migrants dans la société. L'Europe, c'est une Europe qui reste et qui doit rester ouverte, et qui offre des voies légales pour la migration, que ce soit en matière de réinstallation des réfugiés ou bien au moyen d'une carte bleue européenne révisée permettant aux travailleurs des pays tiers dotés de compétences élevées d'accéder à notre marché du travail. L'Europe, c'est une Europe qui travaille avec ses voisins, comme la Turquie, comme d'autres, pour sauver les vies en mer et mettre fin au «cruel business model» des trafiquants et des passeurs, qui tirent profit de la misère humaine et qui ont su pendant trop longtemps faire la loi en mer Egée. Le nouveau cadre pour les partenariats de migration que nous avons présenté cette semaine permettra d'étendre ce type de coopération vers les pays d'Afrique et certains pays d'Asie afin

de mieux gérer la migration internationale. Tout comme notre ambitieux plan d'investissement extérieur, adapté aux besoins des pays en développement, permettra de traiter les causes profondes de la migration en s'occupant des questions adéquates grâce à la mobilisation de près de 30 milliards d'euros de nouveaux investissements, 60 milliards si les Etats membres de l'UE suivent la Commission.

Nous avons lancé peu après notre entrée en fonctions un plan d'investissement européen, appelé plan Juncker. Ce n'est pas moi-même qui ai donné le nom de plan Juncker au plan Juncker, c'était ceux qui étaient sûrs et certains que ce serait un échec, et qui donc voulaient pré-identifier les responsables de cet échec. Or ce n'est pas un échec puisque, jusqu'à ce jour, nous avons su mobiliser 100 milliards d'euros d'investissement. Et, depuis que le plan Juncker est devenu un succès, il ne s'appelle plus plan Juncker mais plan d'investissement européen. Ce plan d'investissement, que nous avons su mener avec succès en interne, nous voudrions pouvoir le partager avec nos amis d'ailleurs qui ont des problèmes graves, notamment en matière de migration.

Une Europe, Mesdames et Messieurs, ouverte sur le monde, c'est aussi une Europe qui sait prendre ses responsabilités. L'UE ce n'est pas seulement une puissance douce, c'est aussi un acteur pleinement engagé sur tous les fronts et qui participe à la définition des règles du monde à venir. Nous l'avons vu sur le climat, et nous l'avons vu lors de l'adoption des objectifs de développement durable l'année dernière. Nous le voyons chaque jour en matière de développement. L'UE, l'Union et ses Etats membres sont déjà les premiers pourvoyeurs mondiaux d'aide publique au développement. En 2015, nous avons porté notre contribution à 68 milliards d'euros, soit 15 pour cent de plus que l'année précédente. Et nous avons également réaffirmé notre engagement à atteindre l'objectif collectif d'y consacrer 0,7 pour cent de notre revenu national brut. Ils sont rares les pays à atteindre ce niveau, dans le monde et en Europe, sauf le Luxembourg qui consacre plus de 1 pour cent de son produit intérieur brut aux politiques de développement.

Ce rôle de l'UE sur la scène internationale, nous le voyons aussi chaque jour en matière de commerce. Aujourd'hui, l'UE, premier partenaire commercial au monde, est le marché le plus ouvert aux exportations des pays en voie de développement. Si l'on exclut les produits énergétiques, l'UE importe plus des pays les moins développés que les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Chine réunis. Pour nous, Européens, le commerce n'est pas seulement une affaire de répartir des avantages économiques, c'est aussi une affaire de valeurs, une affaire de principes fondamentaux, qu'il faut défendre chez soi et ailleurs. Nous n'hésitons pas à utiliser notre politique commerciale pour promouvoir le respect des normes internationales fondamentales: droits de l'homme, droits des travailleurs, protection de l'environnement, bonne gouvernance, ou bien encore une plus grande responsabilité en matière de chaînes d'approvisionnement mondiales. Voilà pourquoi, dans plusieurs pays du monde, nous travaillons en étroite coopération avec l'OIT. Au Bangladesh, par exemple, où nous nous efforçons d'améliorer les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs. Et pas seulement au Bangladesh; nous travaillons actuellement avec l'OIT dans quatre pays: El Salvador, le Guatemala, la Mongolie et le Pakistan, afin d'aider à mettre en œuvre les conventions

internationales que vous connaissez. En échange, ces quatre pays bénéficient de régimes commerciaux préférentiels avec l'UE.

Il a été, Mesdames et Messieurs, beaucoup question de normes dans les débats sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'UE et les Etats-Unis. Lorsque j'ai rencontré le Président Obama, il y a une semaine au Japon, nous sommes convenus de poursuivre les négociations sur l'accord commercial le plus important du monde. Aujourd'hui, je voudrais être très clair sur ce point. Nous n'abaisserons pas les normes européennes en matière de santé, de travail et d'autres principes qui nous tiennent à cœur, nous les sauvegarderons. C'est pourquoi l'accord avec les Etats-Unis devra contenir des engagements ambitieux sur tous les droits fondamentaux des travailleurs conformes aux conventions de l'OIT. Cet accord devra garantir un niveau élevé de santé et de sécurité au travail, ainsi que des conditions de travail décentes.

Monsieur le Directeur général, depuis presque cent ans, l'OIT est une enceinte où la discussion et le débat portent sur la configuration du monde dans lequel nous vivons et sur le type de société que nous voulons bâtir. Alors que cette institution s'approche de son centenaire, j'aimerais rendre hommage à son Directeur général, qui n'est pas encore là depuis cent ans mais presque. Je tiens à rendre hommage au Directeur général, Guy Ryder, pour avoir placé l'OIT au cœur des défis auxquels le monde doit faire face. L'OIT est en train de pénétrer tous les G, le G20, le G7, et votre Directeur général y joue un rôle essentiel. Je pense, en parlant de l'OIT, à la question du travail décent, qui est désormais reconnue comme l'un des objectifs de développement durable pour 2030. Je pense à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, qui rejoint pleinement les priorités européennes en matière de garanties pour la jeunesse et de développement de ses compétences. Je pense à votre Initiative sur l'avenir du travail, à laquelle l'UE contribuera pleinement. Sans préjuger de vos conclusions, j'ai des points de vue personnels sur la question qui ne sont pas tous partagés par tous les Européens. Pour moi, je suis vieux jeu là-dessus: le contrat de travail normal est un contrat de travail à durée indéterminée. Les entreprises, oui, ont besoin de prévisibilité, mais les travailleurs, eux aussi, ont besoin de prévisibilité.

Mesdames et Messieurs, je sais bien que le monde change. Il change à une allure impressionnante, et c'est le monde du travail qui change sans doute plus rapidement que jamais à l'échelle mondiale. Notre défi est de savoir adapter notre modèle pour faire prévaloir nos valeurs. Ce défi, nous devons et nous pouvons le relever ensemble. C'est d'ailleurs souvent face aux défis que l'UE montre ce qu'elle fait de mieux: garantir la stabilité, faire preuve d'une attitude responsable, promouvoir la solidarité à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Et c'est aussi face aux défis que des institutions mondiales telles que la vôtre fournissent un point d'ancrage, une perspective globale, indispensables. Vous pouvez compter sur moi et sur la Commission européenne pour vous soutenir dans vos travaux. Et si Guy veut bien en prendre l'initiative, je n'aurai pas besoin de m'inviter moi-même pour célébrer avec vous le centenaire de notre Organisation.

Original anglais: La PRÉSIDENTE

Merci beaucoup M. Juncker, pour cet éclairage sur le monde du travail. Au nom de la Conférence, je

tiens à vous remercier de votre présence parmi nous
aujourd'hui.

*(Le Sommet sur le monde du travail est déclaré
clos à 15 h 30.)*

TABLE DES MATIÈRES

Page

Sommet sur le monde du travail

Table ronde

Des emplois décents pour les jeunes	1
---	---

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne.....	5
--	---